

Conditions générales d'achat
Centres récréatifs O-Volt
Franchises - Sherbrooke, Blainville et Trois-Rivières

PRÉAMBULE

1. Dispositions générales

- A) Avant chaque achat, tout Client doit prendre connaissance et accepter les Conditions générales d'achat ainsi que les Règlements intérieurs des Centres O-Volt à l'adresse suivante: <https://o-volt.ca/reglement/>. Il s'engage à agir conformément à ces règlements.
- B) Les Conditions générales d'achat sont accessibles en ligne à l'adresse suivante: www.o-volt.ca et à l'accueil de chaque Centre en format papier.
- C) Aucune dérogation aux présentes Conditions générales d'achat ni aux Règlements intérieurs ne sera tolérée à moins d'une acceptation explicite et écrite du Centre. Toute condition contraire posée par le client sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable au Centre, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.
- D) Un Client peut uniquement participer aux activités et profiter des installations incluses dans le service acheté.
- E) Conformément à la réglementation en vigueur, le Centre a souscrit auprès d'une compagnie notoirement solvable un Contrat d'assurance responsabilité civile garantissant les conséquences pécuniaires pouvant lui incomber.

2. Droits et obligations reliés aux achats

- a) Le Centre se réserve le droit de modifier ses heures d'ouverture à tout moment sans offrir quelconque indemnité aux Clients insatisfaits.
- b) En cas de situation exceptionnelle et imprévisibles, des mesures sanitaires pourraient être mise en place de manière à restreindre l'accès au Centre sans qu'une indemnité quelconque ne soit offerte aux Clients.
- c) En cas de fermeture complète du Centre ou d'une activité spécifique faisant principalement l'objet de l'abonnement d'un Client, les abonnements seront mis en pause

par le Centre automatiquement à compter de la date de fermeture. Les droits des clients sont préservés pour toute la durée de la fermeture éventuelle du Centre.

d) Sont considérés comme étant une faute pouvant entraîner l'exclusion sans limite de temps d'un Client et/ou la résiliation de tout contrat de service lui donnant un droit d'accès (Abonnement, Carte 10 entrées, Admission générale, etc.) sans préavis ni indemnité les faits suivants:

- L'infraction mentionnée à la clause 4.5 e);
- L'infraction mentionnée à la clause 5.3 e);
- Le non-respect des Règlements intérieurs, des instructions et des consignes sanitaires, d'hygiène et de sécurité du personnel.

MODALITÉ PROPRE AUX DIFFÉRENTS SERVICES

3. Admissions générales

3.1. Achat

Un Client peut se procurer une Admission générale à l'accueil du Centre pendant les heures d'ouverture ou en ligne sur le site internet à l'adresse suivante: <https://o-volt.ca/tarifs/>. Une Admission générale peut être utilisée la journée de l'achat ou à tout autre moment permis selon l'horaire du Centre. Le prix et les accès varient en fonction du temps achetée pour le service d'Amusement libre (une ou deux heures) et de l'âge du participant (5 ans et moins ou 6 ans et plus).

L'utilisation d'une Admission générale est uniquement permise pour un client de la tranche d'âge associée à l'admission achetée. De plus, le temps de l'accès aux installations associés à une admission doit être utilisé de manière consécutive par une seule et même personne.

Tous les nouveaux Clients majeurs doivent remplir et signer une décharge en ligne à l'adresse suivante: <https://o-volt.ca/> pour pouvoir avoir accès au Centre. Pour les nouveaux Clients de moins de dix-huit (18) ans, le parent ou tuteur légal doit remplir et signer la décharge.

3.2. Résiliation

Le client ayant acheté une Admission générale ne peut en aucun cas demander un remboursement de son achat.

3.3. Accès au Centre

À l'achat d'une Admission générale, le Client pourra profiter des installations du Centre pendant une période d'une ou deux heures selon l'option choisie au moment de l'achat.

Les Clients âgés de 5 ans et moins n'ont pas accès aux trampolines à l'extérieur de l'horaire Petits sauteurs dans le but de favoriser un environnement sécuritaire.

Il est à noter que pendant les heures réservées aux Petits sauteurs certaines trampolines restent accessibles à tous.

4. Abonnements

4.1. Souscription à un abonnement

Pour souscrire à un abonnement, un Client doit se présenter à l'accueil du Centre auquel il désire s'abonner afin de payer l'abonnement et prendre une photo, avec son consentement verbal, qui sera conservée dans son compte client à des fins d'identification.

L'abonnement prend effet le jour de la souscription, à moins que le Client ait convenu d'une autre date d'entrée en vigueur avec le personnel du Centre lors de la souscription.

Tous les nouveaux Clients majeurs doivent remplir et signer une décharge en ligne à l'adresse suivante: <https://o-volt.ca/> pour pouvoir avoir accès au Centre. Pour les nouveaux Clients de moins de dix-huit (18) ans, le parent ou tuteur légal doit remplir et signer la décharge.

4.2. Résiliation d'un abonnement sans raison médicale

4.2.1. Avis

Un Client ayant souscrit à un abonnement peut résilier son contrat d'abonnement en tout temps. Pour ce faire, il doit envoyer un avis écrit à l'Adresse courriel du Centre auquel il est abonné exprimant clairement son intention de résilier son contrat d'abonnement. Sur réception de la demande le Centre enverra un courriel confirmant la réception de la demande et précisant les modalités relatives à la résiliation de son contrat d'abonnement.

Aucune résiliation rétroactive ne sera admise. La résiliation sera effective à compter du premier jour ouvrable suivant la réception, par le Centre, de la demande de résiliation par courriel.

4.2.2. Remboursement

Dans les dix (10) jours ouvrables suivant une demande de résiliation effectuée en bonne et due forme, le Client pourra se faire rembourser le montant total de son abonnement s'il n'était pas encore en vigueur. Si l'abonnement était en vigueur au moment de la demande de résiliation, il est possible de se faire rembourser une partie du montant total sous réserve des frais et pénalités mentionnés ci-dessous:

À titre de frais: Le prix des services qui ont été fournis au Client en fonction de la liste de prix pour les différents abonnements offerts chez O-Volt;

ET

À titre de pénalité: La moins élevée des sommes suivantes :

1. Cinquante dollars (50 \$) ou;
2. Une somme représentant au plus dix pour cent (10 %) du prix des services qui ne lui ont pas été fournis.

4.3. Résiliation d'un abonnement individuel en vigueur pour une raison médicale

4.3.1. Avis

Un client ne pouvant plus exercer ses activités au Centre pour une raison médicale peut mettre fin à son abonnement en envoyant une preuve médicale d'un professionnel de la santé reconnu l'Adresse courriel du Centre auquel il est abonné.

La demande par courriel doit être faite dans le mois suivant la délivrance de cette preuve médicale. Le client recevra un courriel confirmant la réception de la demande et précisant les modalités relatives à la résiliation de l'abonnement.

Il est à noter que toute demande faite plus d'un mois suivant le dernier enregistrement de l'abonné au Centre sera inadmissible.

4.3.2. Remboursement

Dans les dix (10) jours ouvrables suivant la confirmation de la demande de résiliation, le Centre remboursera la portion du prix total de l'abonnement qui correspond à la durée pour laquelle le Client ne peut plus en bénéficier, et ce, à compter de la date de délivrance de la preuve médicale. Si l'envoi ou la présentation de la preuve médicale est effectuée dans un délai de plus de deux (2) mois suivant la date de sa délivrance, le remboursement de la portion non utilisée de l'abonnement sera calculé à compter de la date de la réception par courriel par Centre concerné.

4.4. Suspension et reprise d'un abonnement suspendu pour une raison médicale

4.4.1. Avis

Un Client peut demander la suspension de son abonnement pour une raison médicale. Pour ce faire, il doit envoyer une preuve médicale d'un professionnel de la santé reconnu à l'Adresse courriel du Centre auquel il est abonné.

La demande de suspension doit être faite dans le mois suivant la délivrance de la preuve médicale. Le Client recevra un courriel confirmant la réception de la demande et précisant les modalités relatives à la suspension.

4.4.2. Effet de la suspension

Si la demande de suspension est faite selon les règles prescrites dans la présente sous-section, la suspension prendra effet à la date de délivrance de la preuve médicale. Si la demande de suspension est faite plus d'un (1) mois après la délivrance de la preuve médicale, la suspension prendra effet à la date de la demande de suspension.

4.4.3. Reprise de l'abonnement

Tout client désirant reprendre un abonnement qui a été suspendu en bonne et due forme pour une raison médicale pourra le faire avant la date prévue sur la preuve médicale pour le retour aux activités. Toutefois, l'abonnement sera automatiquement réactivé à la date de retour aux activités indiquée sur la preuve médicale.

Pour se faire, le Client doit envoyer un avis écrit à l'Adresse courriel du Centre auquel il est abonné et mentionner qu'il désire réactiver son abonnement. Le Client aura de nouveau accès au Centre pour la durée restante à son abonnement au moment de sa mise en pause.

4.5. Accès au Centre avec un Abonnement

Les modalités relatives à l'accès au Centre sont décrites ci-dessous:

- a) Les abonnés peuvent uniquement se rendre au Centre pendant les heures d'ouverture pour profiter des installations;
- b) Seul le titulaire d'un abonnement individuel peut en faire usage, ainsi, un abonnement ne peut pas être transféré à un tiers. Pour l'abonnement familial, les titulaires de l'abonnement sont les membres de la famille inscrits lors de sa souscription;
- c) La Carte de membre appartient au Centre et elle peut uniquement être utilisée pour la durée de l'abonnement;
- d) Toute personne usurpant ou tentant d'usurper l'identité du titulaire d'un abonnement pourra se voir interdire l'accès au Centre par ses employés, et ce, pour une durée illimitée;
- e) Le Centre se réserve le droit d'exiger une pénalité financière à l'usurpateur. En cas de première et unique usurpation, cette pénalité s'élèvera à un montant de vingt dollars (20 \$) en plus du coût de l'Admission générale pour deux (2) heures selon l'âge de l'usurpateur. En cas d'usurpation répétée, cette pénalité s'élèvera à un montant de deux cents dollars (200 \$), en plus du coût de l'Admission générale normalement dû pour chaque admission enregistrée pour laquelle l'identité a été usurpée.

5. Carte 10 entrées

5.1. Achat d'une carte 10 entrées

Un Client peut également se procurer une Carte 10 entrées à l'accueil du Centre pendant les heures d'ouverture ou en ligne sur le site internet à l'adresse suivante: <https://o-volt.ca/tarifs/>.

Tous les nouveaux Clients majeurs doivent remplir et signer une décharge en ligne à l'adresse suivante: <https://o-volt.ca/> pour pouvoir avoir accès au Centre. Pour les nouveaux Clients de moins de dix-huit (18) ans, le parent ou tuteur légal doit remplir et signer la décharge.

5.2. Résiliation

Le client ayant acheté une Carte 10 entrées ne peut en aucun cas demander un remboursement de son achat.

5.3. Accès au Centre et utilisation de la Carte 10 entrées

- a) Le détenteur d'une Carte 10 entrées peut uniquement se rendre au Centre pendant les heures d'ouverture pour profiter de son accès aux installations incluses pour ce type d'achat pendant une (1) heure;
- b) À chaque enregistrement au Centre, le Client sera informé du nombre d'entrées restantes indiquées à son dossier;
- c) Une Carte 10 entrées n'a pas de date d'expiration;
- d) Le détenteur d'une Carte 10 entrées peut donner des entrées à une autre personne de la même catégorie d'âge. Cependant, l'usage et la communication qu'il fait par rapport à sa Carte 10 entrées à toute autre personne relève entièrement de sa responsabilité;
- e) Tout client faisant un usage irrégulier ou abusif d'une Carte 10 entrées dont il n'est pas titulaire s'expose aux mêmes pénalités financières que celles prévues à la clause 4.5 e).

6. Cours

6.1. Inscription à un cours

L'inscription aux différents cours offerts au Centre peut se faire à l'accueil du Centre ou sur le site internet à l'adresse suivante: <https://o-volt.ca/cours/>.

Tous les nouveaux Clients majeurs doivent remplir et signer une décharge en ligne à l'adresse suivante: <https://o-volt.ca/> pour pouvoir avoir accès au Centre. Pour les nouveaux Clients de moins de dix-huit (18) ans, le parent ou tuteur légal doit remplir et signer la décharge.

6.2. Changement de cours

6.2.1. Avis

Un Client peut demander de changer de cours si celui qu'il a choisi ne correspond pas à son niveau ou à celui de son enfant. Pour ce faire, il devra envoyer un avis l'Adresse courriel du Centre où l'inscription à été faites. Le changement de cours pourra être effectué sous réserve du nombre de places encore disponibles.

6.2.2. Paiement et remboursement

Si le changement de cours est accepté et que le prix du nouveau cours est plus élevé que le prix du cours initialement choisi, le Client devra effectuer le paiement de la balance à l'accueil du Centre dans un délai de dix (10) jours ouvrables suivant la confirmation de l'inscription. Il est également possible que le Centre doive rembourser la différence de prix si le nouveau cours est moins cher que le cours initialement choisi. Le remboursement sera également fait dans un délai de dix (10) jours ouvrables.

6.3. Résiliation du contrat de service pour le cours

6.3.1. Avis

Un Client peut effectuer une demande d'annulation d'une inscription à un cours et, par le fait même une demande de résiliation du contrat de service pour ce cours, sans frais ni pénalité à tout moment avant le début du premier cours.

Pour ce faire, Il doit envoyer un avis à l'Adresse courriel du Centre auquel il a procédé à l'inscription. Dans son courriel, le Client doit exprimer clairement son intention d'annuler l'inscription et de résilier son contrat de service avec le Centre. Le client recevra un courriel confirmant la demande d'annulation et précisant les modalités relatives à la résiliation du contrat.

6.3.2. Remboursement pour une annulation avant le premier cours

Si elle est faite selon les formalités énoncées ci-haut, la résiliation prendra effet à la date de la réception du courriel par le Centre. Si le paiement avait déjà été effectué, le Client se fera rembourser le montant en entier dans un délai de dix (10) jours ouvrables suivant la réception de l'avis par le Centre.

6.3.3. Remboursement, frais et pénalités après le premier cours

Si le Client demande l'annulation d'une inscription à un cours et, par le fait même, la résiliation du contrat de service pour ce cours, après la date de début du premier cours, le Centre ne garantit aucun remboursement au client.

6.4. Résiliation du contrat de service pour un cours pour une raison médicale

6.4.1. Avis

Si un Client ne peut plus suivre un cours pour une raison médicale, il devra envoyer une preuve médicale d'un professionnel de la santé reconnu à l'Adresse courriel du Centre auquel il a effectué son inscription dans les deux (2) semaines suivant la délivrance de cette preuve.

6.4.2. Remboursement

Si la demande de résiliation pour une raison médicale est effectuée en bonne et due forme, le Client recevra un remboursement dans un délai de dix (10) jours ouvrables. Le montant qui sera remboursé correspond à la valeur des cours auquel le Client ne pourra pas participer en proportion du prix total de la session de cours, et ce, à partir de la date de délivrance de la preuve médicale. Si la présentation de la preuve médicale n'est pas effectuée dans le délai prescrit, le nombre de cours remboursé correspondra au nombre de cours auquel le Client ne pourra pas participer à compter de la date de la réception de l'avis par courriel par le Centre.

7. Forfait fête

7.1. Réservation

La réservation du forfait se fait obligatoirement en ligne sur le site internet à l'adresse suivante: <https://o-volt.ca/fetes/>. Un dépôt non-remboursable est demandé au moment de la réservation. Pour chaque participant, un exemplaire de la Décharge doit être rempli et signé par le participant lui-même s'il est âgé de dix-huit (18) ans et plus ou par un parent ou tuteur légal s'il est mineur. La décharge à remplir pour les Forfaits fête est envoyé en pièce jointe dans le courriel de confirmation de la réservation.

Le paiement final du forfait fête est effectuée à l'arrivée au Centre le jour de la réservation. Le paiement final tient compte du forfait choisi, du nombre de participants, de la salle réservée (qu'elle soit semi-privée ou privée) en déduisant le montant du dépôt préalablement payé.

7.2. Annulation

7.2.1. Avis

Le Client ayant réservé un Forfait fête peut annuler sa réservation en tout temps avant la date réservée pour le Forfait. Pour ce faire, il doit envoyer un avis écrit à l'Adresse courriel du Centre auquel il a effectué sa réservation. Par courtoisie, un avis dans les cinq (5) jours précédant la date du Forfait fête serait apprécié par l'équipe O-Volt.

7.2.2. Remboursement

En cas d'annulation d'une réservation pour un Forfait fête, le dépôt versé au moment de la réservation ne sera pas remboursé.

7.3. Accès au Centre lors d'un Forfait fête

À l'occasion d'un Forfait fête, une salle d'anniversaire est accessible pour une période de 2 h 30, incluant une période de jeux libres accompagné d'un Commis de fête. Le temps de jeux libres, d'une durée de 1h30, est suivi d'une heure dans la salle pour la célébration.

Les célébrations d'anniversaire ne sont pas tolérées dans l'Espace café. Exceptionnellement, si un membre de la famille a une mobilité réduite et est dans l'incapacité de se rendre à la salle de fête, il sera possible d'utiliser l'Espace café.

Pour les participants de 5 ans et moins, l'horaire Petit Sauter doit être respecté malgré leur participation à un forfait fête.

8. Forfait de groupe

8.1. Réservation

La réservation du forfait se fait obligatoirement en ligne sur le site internet à l'adresse: <https://o-volt.ca/groupes/>. Les options de réservation sont les suivantes:

- Demi-journée - La semaine (maximum de 2 h 30 consécutives)
- Journée complète - La semaine (maximum de 5 h consécutive avec 45 min de diner)
- 2 h - Un soir de semaine (après 17h) et la fin de semaine

Pour chaque participant, un exemplaire de la décharge doit être rempli et signé par le participant lui-même s'il est âgé de dix-huit (18) ans et plus ou par un parent ou tuteur légal s'il est mineur. Il est possible d'avoir une seule décharge pour l'ensemble du groupe ou une copie par participant sur le site internet à l'adresse suivante: <https://o-volt.ca/groupes/>.

Selon le Centre, il est possible d'accueillir des groupes d'un maximum de cent vingt (120) à cent quarante (140) personnes. Un minimum de vingt (20) participants doit être présent afin d'obtenir le tarif groupe le jour de l'activité.

8.2. Facturation et paiement

Le paiement doit être effectué en une seule facture. La facturation est envoyée par courriel après la visite. Pour les groupes composés de participants mineurs, un adulte accompagnateur par tranche de dix (10) jeunes pourra entrer gratuitement afin de surveiller les jeunes. Les adultes accompagnateurs additionnels qui désirent prendre part aux activités devront payer le tarif groupe. Les accompagnateurs qui ne font que surveillé n'ont pas besoin de payer leur entrée.

O-Volt facturera le nombre de personnes sur place le jour de l'activité. Le nombre de personnes ne peut être inférieur à 75% du nombre confirmé lors de la réservation.

8.3. Modification

Tout changement concernant la réservation d'un Forfait de groupe doit être faite au moins cinq (5) jours avant la date de réservation initiale. Il est important d'aviser le Centre d'un changement de date ou du nombre de participant à l'activité.

8.4. Annulation

8.4.1. Avis et frais d'annulation

Avec un préavis de soixante (60) jours ou plus avant la journée de la réservation, aucun frais d'annulation ne sera facturé. Pour une annulation avec un préavis de soixante (60) à trente (30) jours précédant la date de la réservation, O-Volt pourra facturer quinze pourcent (15 %) du montant total de la réservation. Pour une annulation avec un préavis de moins de trente (30) jours, un montant de vingt-cinq pourcent (25 %) du montant total de la réservation pourra être facturé. Enfin, les annulations engendrées par une Force majeure ou une directive gouvernementale n'emporteront pas frais d'annulation.

8.5. Accès aux installations

Lors d'un Forfait de groupe, des Surveillants-animateurs offrent une programmation selon les différentes zones d'amusement. Pour le forfait demi-journée, les groupes ont accès aux installations pendant deux heures et trente minutes (2 h 30) consécutives ou moins tandis que pour le forfait journée complète, les groupes ont accès aux installations pendant cinq (5) heures consécutives ou moins. Pour les forfaits de soir après 17 h et de fin de semaine, les groupes ont accès aux installations pendant deux heures.

Une salle aménagée pour l'accueil de groupes est à la disposition des participations du Forfait de groupe d'une journée complète. Il est toutefois possible, moyennant le paiement de frais additionnels, de réserver une salle privée ou semi-privée pour le forfait demi-journée.

Pour les Forfaits groupes d'une journée, une période de 45 minutes sera planifiée pour le repas. Durant cette période, des activités calmes en lien avec une thématique seront proposées. Il est à noter que les participants à un Forfait de groupe n'ont pas accès à un micro-onde. Les repas froids sont donc recommandés.

9. Forfaits camp de jour

9.1. Réservation

La réservation du Camp de jour et le paiement complet se fait obligatoirement en ligne sur le site internet afin de collecter toutes les informations importantes pour le service à l'adresse suivante: <https://o-volt.ca/camp-de-jour/>.

Il est possible de réserver pour à la journée ou à la semaine avec ou sans service de garde.

Le parent ou tuteur légal d'un mineur qui participe au camp doit remplir et signer une décharge pour son enfant avant le début du camp, en ligne (<https://o-volt.ca/>) ou en version papier à l'accueil du Centre.

9.2. Résiliation du contrat de service pour le Camp de jour

9.2.1. Avis et remboursement

Pour toute demande d'annulation d'inscription et donc de résiliation du contrat de service relatif au Camp de jour, un avis devra être envoyé par courriel au service de réservation du Centre auprès duquel l'inscription au camp a été effectuée :

- Centre de Sherbrooke : reservation@o-volt.ca
- Centre de Blainville : reservation.blainville@o-volt.ca
- Centre de Trois-Rivières : reservation.tr@o-volt.ca

Si la demande est effectuée avant le 1 juin, des frais de 5\$ par enfant devront être payés.

Si la demande est effectuée après le 1 juin et 14 jours ou plus avant la date réservée des frais équivalent à 10% du montant total de la réservation devront être payés.

Si le participant annule à moins de 14 jours avant le début du camp, aucun remboursement ne sera effectué. Si un camp de jour est annulé ou modifié par O-Volt ou la santé publique, les frais d'inscription seront remboursables à 100%.

9.3. Accès aux installations

Les participants au Camp de jour auront accès aux installations en fonction de la programmation préparée par les animateurs du camp. Les activités se dérouleront principalement dans les installations du centre et l'horaire varie d'un Centre à l'autre. Un service de garde est également offert avant et après les heures de camp.

Les participants au camp auront également accès à une salle dans laquelle ils pourront y déposer leurs effets personnels et où ils pourront manger. Les enfants doivent apporter un repas froid pour le midi puisqu'ils n'ont pas accès aux micro-ondes.

10. Espace café

L'espace café est un lieu de rassemblement pour les familles. De plus, cet espace permet aux parents d'y travailler pendant que leur enfant s'amuse ou permet aux employés d'y diriger les parents non-participants si l'achalandage sur les plateaux de jeux est trop important et empêche la surveillance.

Les produits alimentaires doivent strictement être consommé dans cet espace. Les clients peuvent apporter leur collation personnelle.

11. Cartes cadeaux

Il est possible de se procurer une carte cadeau en ligne ou en succursale afin de recevoir la carte cadeau physiquement.

11.1. Achat en ligne

Les clients peuvent acheter une Carte cadeau sur le site internet d'O-Volt en sélectionnant la succursale de son choix à l'adresse suivante: <https://o-volt.ca/tarifs/>. Une carte cadeau est uniquement valable pour la succursale sélectionnée lors de l'achat. Le destinataire de la Carte cadeau peut être soit l'acheteur ou un autre destinataire et elle peut être accompagnée d'un message personnalisé. Les montants suggérés pour les Cartes cadeaux en ligne sont les suivants: 25, 50, 60, 75 et 100 \$. Toutefois, un client peut choisir un autre montant qui doit être de 20 \$ ou plus. La carte peut être utilisée pour des achats en ligne ou au Centre.

11.2. Achat dans un Centre

La Carte cadeau achetée dans un Centre est une carte format plastique offerte dans une pochette O-Volt. La carte peut être utilisée pour des achats en ligne ou en succursale, mais uniquement pour les produits et services offerts à la succursale où elle a été achetée.

MODALITÉ DE PAIEMENT DES SERVICES

12. Modes de paiement acceptés

Les modes de paiements acceptés pour les achats en ligne sont les suivants: Interac et carte de crédit.

Les modes de paiements acceptés pour les achats au Centre sont les suivants: comptant, Interac et carte de crédit.

Le paiement doit être effectué avant l'accès au Centre.

Toutefois pour les Forfaits de groupe, la facturation est envoyée par courriel dans un délai de sept (7) jours ouvrables suivant la visite du groupe. Les détails pour la facturation sont remplis avant la visite. Ces informations sont validées et signées par le responsable du groupe le jour de la visite

13. Définitions

« **Abonnement individuel** » désigne le contrat entre un Client et un des Centre O-Volt permettant au Client d'avoir accès aux installations du Centre par l'entremise du service d'Amusement libre pendant les heures d'ouverture pour une durée minimale de 31 jours. Des abonnements de différents types et de différentes durées sont offerts et peuvent être achetés directement au Centre.

« **Abonnement duo** » est un abonnement permettant au Client de profiter des installations par l'entremise du service d'Amusement libre du Centre de Sherbrooke et de chez Vertige Escalade pour une durée minimale de 31 jours pendant les heures d'ouverture des deux établissements. Ce type d'abonnement peut uniquement être acheté au Centre de Sherbrooke ou chez Vertige Escalade.

« **Abonnement famille** » est un abonnement uniquement offert aux membres d'une même famille composée d'un maximum de deux (2) parents ou tuteurs légaux et de trois (3) enfants de moins de dix-huit (18) ans vivant à la même adresse que l'un de ces deux (2) adultes. Pour chaque enfant additionnel, un frais de 10 % du prix de l'abonnement sera facturé.

« **Admission générale** » désigne l'achat du service d'Amusement libre pour une période d'une ou deux heures aux trampolines, au parcours d'agilité et au module de jeux en fonction de l'âge du Client.

« **Adresse courriel** » désigne l'une ou l'autre des adresses courriels du Centre que le Client désire contacter, soit :

- info@o-volt.ca (Centre de Sherbrooke)
- info.blainville@o-volt.ca (Centre de Blainville)
- info.tr@o-volt.ca (Centre de Trois-Rivières)

« **Amusement libre** » désigne le service qui permet aux Clients de profiter des installations d'un Centre d'une zone à l'autre sans animation pour la durée de l'accès acheté.

« **Auto-enregistrement** » est une méthode d'enregistrement utilisant une borne qui permet aux Clients titulaires d'un abonnement de s'identifier et de valider leur droit d'entrée au Centre par eux-mêmes.

« **Carte 10 entrées** » Carte pouvant être achetée au Centre ou par l'entremise du site internet d'O-Volt à l'adresse suivante: <https://o-volt.ca/tarifs/> permettant à un client de profiter de dix (10) entrées dans le Centre de son choix. Ces entrées donnent accès à certaines installations du Centre où elles ont été achetées pendant une période variable selon le type de Carte 10 entrées choisi. Voici les options:

- Type 1: Accès aux trampolines, au parcours Ninja et aux modules pendant 1 h pour les 6 ans et plus
- Type 2: Accès aux trampolines, au parcours Ninja et aux modules pendant 2 h pour les 6 ans et plus
- Type 3: Accès aux trampolines durant l'horaire des petits sauteurs, au parcours Ninja et aux modules pendant 1 h pour les 5 ans et moins.

« **Carte de cadeau** » est une carte d'un montant donné qui peut être achetée en ligne ou directement au Centre où elle sera utilisée en échange d'un produit ou d'un service.

« **Carte de membre** » est une carte remise aux Clients à l'achat d'un abonnement. Elle peut être présentée à l'accueil ou utilisée à la borne d'auto-enregistrement lorsque celle-ci est mis en service afin de s'enregistrer et avoir accès au Centre.

« **Centre** » désigne l'un ou l'autre des centres définis ci-dessous.

« **Centre de Blainville - Centre récréatif O-Volt Blainville inc.** » Société par actions immatriculée au Registre des entreprises du Québec opérant au 1360 A Bd du Curé-Labelle, Blainville, QC, J7C 2P2

« **Centre de Sherbrooke - Centre récréatif O-Volt inc.** » Société par actions immatriculée au Registre des entreprises du Québec opérant au u 600 Rue Jean-Paul-Perrault, Sherbrooke, QC, J1L 2Z2.

« **Centre de Trois-Rivières - O-Volt Trois-Rivières inc.** » Société par actions immatriculée au Registre des entreprises du Québec opérant au 844 Boulevard Thibeau, Trois-Rivières, G8T 7A6.

« **Client** » désigne toute personne ayant effectué un achat de quelque nature que ce soit dans un Centre ou en ligne. Ce terme inclus également toute personne profitant des installations du Centre sans y avoir fait d'achat comme une tierce personne venant regarder les activités se déroulant au Centre ou accompagnant une personne y exerçant une ou plusieurs activités.

« **Cours** » désigne les différents programmes d'enseignement offerts tout au long de l'année destinés à améliorer les techniques relatives aux disciplines pratiquées aux Centres.

« **Espace café** » désigne un espace pour les personnes qui accompagnent des Clients ou pour prendre une pause dans laquelle ils peuvent se procurer ou simplement manger une collation ou de boire un rafraîchissement.

« **Forfait camp de jour** » (aussi désigné par *Camp*) est une option de garde pour les enfants de 6 à 12 ans pendant la saison estivale qui est offert à la semaine ou à la journée et qui offre un service de garde additionnel le matin et le soir. Le camp est structuré autour d'une programmation d'apprentissages de trampoline, parcours ninja et d'escalade (si applicable) ainsi que de jeux organisés par des animateurs. Les semaines de camp s'articulent autour de thématiques hebdomadaires.

« **Forfait fête** » est un forfait qui combine un temps d'activité suivant une programmation préparée par un commis de fête et un accès à une salle pour la célébration d'un anniversaire.

« **Forfait groupe** » est un forfait qui combine un temps d'activité suivant une programmation proposée par le Centre et un accès à une salle accompagné d'un Surveillant-animateur pour les visites de groupes de 20 personnes ou plus.

« **Petits sauteurs** » Apprentis du saut sur le trampoline. Les petits sauteurs sont les enfants âgés de 5 ans et moins. Chez O-Volt, les petits sauteurs ont un horaire et des règles de sécurité spécifiques à leur catégorie pour sauter en toute sécurité. Ils peuvent donc accéder à la zone de trampoline seulement à l'intérieur des plages horaires propres à leur catégorie de sauteur.

« **Reconnaissance et acceptation des risques** » ou « **Décharge** » Document listant les dangers potentiels et inhérents aux activités pratiquées dans l'un ou l'autre des Centre O-Volt. En effet, avant de prendre part aux activités offertes chez O-Volt, tous les Clients doivent prendre connaissance des risques auxquels ils s'exposent. Ils doivent donc remplir et signer, en toute connaissance de cause, le document intitulé *Reconnaissance et acceptation des risques*. Le terme **décharge est également utilisé**. Une décharge électronique disponible en ligne à l'adresse: <https://o-volt.ca/> doit être remplie par Centre ou une décharge version papier à chaque visite de chaque Centre.

* L'usage du masculin dans ce document a pour unique but d'alléger le texte.